

# LA FORÊT PUBLIQUE EN PAYS DE LA LOIRE



# POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

La forêt publique est un atout pour l'attractivité des territoires :

- **espace ouvert** au public, elle participe à la multiplicité de l'offre touristique ;
- **refuge pour la biodiversité** et élément fort du paysage, elle contribue à la valeur patrimoniale d'un territoire ;
- **ressource économique**, elle est source d'activité et d'emplois (+ de 37 000 en Pays de la Loire) ;
- **réponse aux besoins d'innovation du 21<sup>e</sup> siècle**, elle porte les ambitions de transition écologique, de développement de matériau bio-sourcé, du plan climat air-énergie, ou d'économie bas carbone.

De nombreux outils peuvent intégrer la forêt et le bois dans la politique locale : les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable, et d'égalité des territoires, les plans locaux d'urbanisme, les plans climat air énergie, les trames verte et bleu, les marchés publics...

LA FORÊT PUBLIQUE EN PAYS DE LA LOIRE

C'EST **40 000 HA**

APPARTENANT ESSENTIELLEMENT À L'ÉTAT

Feuillus  
**59 %**



Résineux  
**41 %**

**80**

PERSONNES TRAVAILLANT À L'ONF AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

DES FORÊTS PRESTIGIEUSES

**PAYS DE MONTS**

**LE GÂVRE**

**CHANDELAIS**

**BERCÉ**

# L'ONF EN ACTIONS EN PAYS DE LA LOIRE

## DÉVELOPPER LES 4 DIMENSIONS DE LA FORÊT

- > Économie
- > Ecologie
- > Loisirs
- > Protection contre les risques naturels

Les forestiers de l'ONF rédigent pour chaque forêt **un plan de gestion qui priorise les enjeux** entre la biodiversité, la production de bois, les besoins sociaux (accueil du public, paysage, captage d'eau) et la protection contre les risques naturels. Chacun de ces axes constitue un terme de l'équation à équilibrer pour assurer la mise en œuvre d'une **gestion multi dimensionnelle efficace**.

Selon les contextes, les enjeux seront orientés tantôt vers la **protection générale des milieux naturels et une amélioration des conditions d'accueil du public**, comme c'est le cas dans les forêts littorales de Vendée ; tantôt vers la **production de bois et la protection générale des milieux**, c'est le cas dans certains massifs du Maine et Loire ; tantôt vers **la production de bois de qualité et l'accueil du public**, enjeux que l'on trouve en Loire-Atlantique ou en Sarthe.

## GARANTIR LEUR RENOUVELLEMENT ET LEUR VITALITÉ

L'**application du plan de gestion**, socle de la gestion durable des forêts publiques, **implique la réalisation de travaux nécessaires** à l'entretien et au renouvellement des peuplements. Ces travaux permettent de produire des bois de qualité, d'assurer la pérennité de l'état boisé, d'augmenter la résilience des peuplements face aux évolutions climatiques... Ils sont **réalisés localement par les 35 ouvriers forestiers de l'ONF ou par les entreprises locales de travaux forestiers**.



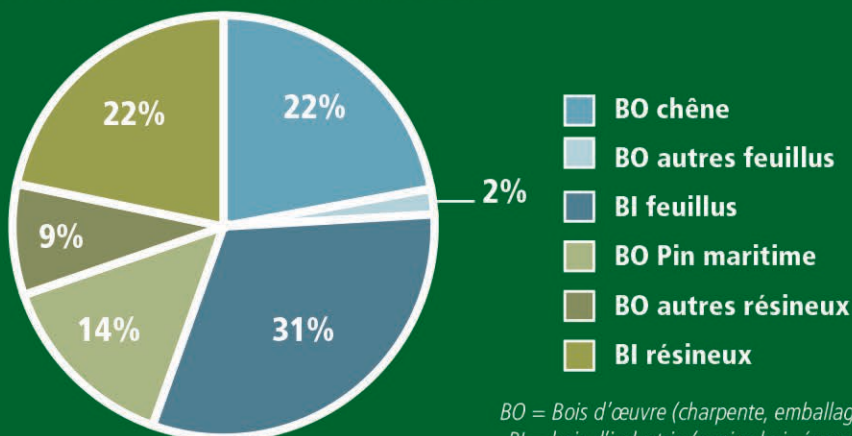
**Près de 3 millions d'€** sont investis chaque année pour entretenir les forêts publiques de la région.

## SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

En mettant en vente chaque année **133 500 m<sup>3</sup> de bois**, l'ONF approvisionne **13% des besoins de la filière bois** des Pays de la Loire. **25%** des volumes en **bois d'œuvre** (charpente, menuiserie...).

*(Source enquête exploitations forestières et scieries 2015)*

## VOLUMES VENDUS PAR PRODUITS



BO = Bois d'œuvre (charpente, emballage...)  
BI = bois d'industrie (papier, bois énergie...)

## SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS BOIS

Grâce à la **contractualisation pluriannuelle** les entreprises voient leur **approvisionnement en matière première sécurisé**. Pour les entreprises de travaux forestiers, la contractualisation permet d'organiser leur activité et de planifier leurs investissements. Le rôle de prescripteur de l'ONF permet de diffuser les bonnes pratiques : **qualité des chantiers, respect des prescriptions environnementales, protection des sols, lutte contre le travail dissimulé...**



9 contrats d'approvisionnement pour un volume de **52 000 m<sup>3</sup>** de bois

**26** entreprises de travaux forestiers sous contrat pour l'exploitation des bois récoltés pour la mise œuvre de **1 million d'€** de travaux.



## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

**93 % des forêts publiques sont reconnues pour leur fonction écologique**, c'est-à-dire qu'elles relèvent d'un statut de protection réglementaire ou contractuelle ou disposent d'un inventaire naturaliste reconnu.

**491 ha d'ilots de vieillissement et de sénescence, ou en évolution naturelle**. Le maintien de peuplements très âgés est un élément favorable pour la biodiversité. Ce réseau complète le maintien d'une trame d'arbres morts ou sénescents mise en place dans les forêts publiques.

**212 ha classés en réserve biologique**

**37 920 ha bénéficiant d'une gestion spécifique**

(Natura 2000, ZNIEFF, ZICO...)

## UN RÉSEAU D'EXPERTS NATURALISTES

L'ONF dispose d'experts naturalistes qui viennent renforcer les équipes locales pour mieux prendre en compte la diversité des espèces et des milieux ou le fonctionnement des écosystèmes.



AVIFAUNE



ENTOMOLOGIE



HABITATS-FLORE



HERPÉTOLOGIE



MAMMIFÈRES



MYCOLOGIE

# AGIR POUR LE CLIMAT

## Relever le défi de la transition énergétique

Le bois est la première énergie renouvelable en France. L'ONF est le premier fournisseur de bois énergie en France



### Anticiper les évolutions climatiques

Une simple augmentation de **deux à trois degrés peut remettre en cause la répartition des espèces d'arbres**. Sélectionner des spécimens de la même famille de la zone sud de la France pour les faire migrer vers le nord du pays et enrichir ainsi génétiquement les "populations" locales... Tel est l'enjeu du **programme Giono**. Pour les forestiers, l'objectif sera de comparer, sur le long terme, leur survie et leur croissance. Ces résultats permettront dans le futur de donner des **conseils pour la "migration assistée" de peuplements**.

## OFFRIR À TOUS UN ESPACE DE LOISIRS

Ouvert à tous, la forêt publique offre de multiples activités de loisirs. En partenariat avec les collectivités locales, les forestiers de l'ONF organisent des espaces de loisir sécurisés et garantissant la protection de l'environnement.

Avec les collectivités locales, **plus de 450 000 €** sont investis chaque année pour aménager et entretenir les équipements d'accueil en forêt publique.



**400 km**  
de sentiers  
pédestres



**350 km**  
de pistes  
cyclables



**190 km**  
de pistes  
cavalières



**2 sentiers**  
accessibles  
à tous

**6**

**Instances  
de dialogue**

**4**

**applications  
pour smartphone**

**Bercé**

**Forêt d'Exception®**

**Forêt d'Exception®** Ce label distingue une gestion d'excellence des forêts domaniales reconnues pour leur patrimoine unique en termes de biodiversité, de paysages, d'histoire ou de bois de grande valeur. L'attribution de ce label s'inscrit dans une démarche partagée avec les élus et les acteurs locaux.

**Des instances de dialogue** permettent d'échanger avec les représentants de la société civile et les élus sur les objectifs de gestion de la forêt et sa vocation multi dimensionnelle.

## PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS

### DUNES

L'État a confié la gestion de certains risques naturels littoraux à l'ONF. Il s'agit principalement de mettre en œuvre des techniques afin de limiter l'avancée dunaire, d'étudier et d'analyser les phénomènes de submersion et d'érosion marines.



PRÉSERVER les dunes et le littoral

**5 040 ha** de forêts dunaires

**75 km** de cordon dunaire assis sur **20** communes

**316 000 €** sont investis annuellement pour entretenir les dunes de la région

**38 journées** dédiées à la surveillance des forêts

## INCENDIES

En cas de risques forts d'éclosion d'incendie, l'ONF met en place des **mesures de sécurité** concernant les activités forestières. Elles peuvent aller de la **limitation au matin de la réalisation des travaux mécanisés** (période de la journée la moins sèche) à **l'interdiction de toute pénétration d'engins mécanisés** en forêt. En cas de risques très élevés, des mesures pour la sécurité du public sont mises en place : **tournées de surveillance et de sensibilisation au risque incendie les jours de grande affluence**, lien avec les services préfectoraux pour organiser la fermeture de certaines zones à risque.



PROTÉGER les forêts contre les incendies

## SANTÉ DES FORÊTS

Pour assurer la protection et la qualité des forêts, le Département de la Santé des Forêts **diagnostique les problèmes sylvosanitaires, aide et conseille les gestionnaires et les propriétaires**. Il suit l'évolution et l'impact des ravageurs des forêts et identifie les éventuels problèmes émergents. Ce réseau national s'appuie sur des forestiers de terrain dont ceux de l'ONF. En Pays de la Loire, **deux techniciens ONF sont spécialisés** dans ce domaine.

## CONTRIBUER À L'INNOVATION

L'ONF agit et participe à la recherche sur la forêt et les outils d'intervention en forêt

- > Observation et suivi des écosystèmes forestiers (réseau RENECOFOR)
- > Conservatoire génétique des arbres (pépinière de Guéméné Penfaao)
- > Projet de recherche sur les biocaburants : Futurol
- > Adapter les forêts aux changements climatiques : Giono
- > Innovation dans l'utilisation des technologies ou outils : détection aérienne laser (LIDAR), protection des sols (Pratic'Sols), outils de plantation (scarification réversible, dent de plantation...), des outils de substitution aux produits phytosanitaires (projet ALTER).

## LA FILIERE BOIS EN PAYS DE LA LOIRE

Forte de **37 000 emplois** directs et indirects, la filière forêt-bois est riche d'une diversité de savoir-faire présents sur l'ensemble du territoire, le plus souvent non délocalisables.

**7 100 entreprises** de la gestion et l'exploitation de la forêt jusqu'à la mise sur le marché des produits issus de la transformation du bois, la création de valeur est constante : sociétale, environnementale et économique.

**Les forêts publiques berceau de l'approvisionnement de la tonnellerie française**

Les plus grands vins sont éduqués dans des barriques de chêne à grain fin, qui confèrent également une typicité à des alcools comme certains cognacs réputés. Le tiers des fûts utilisés dans le monde sont fabriqués en France. **La France produit près de 600 000 fûts par an pour un chiffre d'affaires de 390 millions d'euros**. 64 % de la production nationale, sont destinés à l'étranger. Avec un chiffre d'affaires à l'export de 264,4 millions d'euros, c'est une filière à solde positif pour la balance commerciale française.

En Pays de la Loire, la réputation de la qualité des chênes de **Bercé est reconnu à l'international !** Les plus grands crus de Bordeaux, de Bourgogne ou de Cognac sont élevés dans des barriques provenant des chênes des forêts publiques des Pays de la Loire.

Agence territoriale Pays-de-la-Loire  
15, boulevard Léon Bureau  
CS 16237  
44262 Nantes Cedex 2  
Illustration ONF  
Mars 2018  
PAO ONF Fontainebleau

Site du Mans  
19, boulevard Paixhans  
CS 61325  
72013 Le Mans cedex 02



onf.fr     